

Le mot de Piero CALVISI – Directeur de la FDMJC

La Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin est une association de jeunesse et d'éducation populaire, créée en 1948, dont les buts sont :

- ➔ de fédérer et de mettre en réseau ses membres et les représenter à tous les niveaux
- ➔ de contribuer par l'animation socioculturelle aux dynamiques de développement local, notamment rural
- ➔ de proposer, d'accompagner et de faciliter à ses membres toutes initiatives et entreprises pédagogiques favorisant à travers la vie associative et sur le plan d'un territoire :
 - ☆ La cohésion sociale
 - ☆ L'expression de la citoyenneté des jeunes
 - ☆ Le développement culturel individuel et collectif
 - ☆ La formation et l'information d'animateurs et de bénévoles associatifs
 - ☆ L'ouverture sur les autres et les échanges

Un de ses moyens d'action consiste à développer, en partenariat avec des collectivités locales, des politiques d'animation socioculturelle en direction de l'enfance, la jeunesse et la vie associative.

A ce jour son réseau est constitué de :

- ☆ 52 associations membres
- ☆ 28 collectivités locales partenaires
- ☆ 30 structures d'accueil périscolaire

Elles œuvrent toutes dans le même sens, s'enrichissent mutuellement de leurs expériences et développent des projets communs.

Aujourd'hui, tout en regrettant la situation inhérente à l'espace Jeunes, qu'elle avait contribué à mettre en place en lien avec de nombreux acteurs locaux (élus, bénévoles, responsables associatifs), la FDMJC s'apprête à signer une convention de partenariat avec la communauté de communes de Benfeld en lieu et place de celle signée avec l'association Espace Jeunes.

La motivation de la FDMJC à travers la signature de cette convention est essentiellement centrée sur la volonté de continuité de l'action en direction des populations, et notamment des jeunes, autour des valeurs qui l'animent telles que décrites ci-dessus.

Pour des raisons liées à la situation locale, il n'est pas encore possible actuellement de déterminer exactement le moment où la FDMJC pourra être opérationnelle ; cependant, dès que cette date sera connue, la mission de la FDMJC s'articulera essentiellement autour de l'animation Jeunes, à savoir :

Une action prioritairement destinée aux jeunes âgés de 11 à 18 ans. Il s'agit de développer des modes de relation qui permettent aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs, de mettre en place des actions autour de l'apprentissage de la citoyenneté ainsi que des notions sur les droits et les devoirs.

L'animation Jeunes privilégie les actions en matière de sport, de loisirs, de culture, qui seront mises en œuvre à travers les modalités les plus appropriées : sorties, séjours, multimédia, information jeunesse, activités théâtrales, danse, etc.

Au-delà de la stricte technicité de l'activité, elles ont pour finalité la socialisation des participants, l'appropriation des règles et des étapes inhérentes à tout projet, la confrontation des idées, l'engagement personnel et le respect des autres.

Dans cet esprit, la FDMJC développera :

- Une offre d'activité en période de vacances scolaires en partenariat avec les associations locales culturelles et sportives et le collège : sortie à la journée, séjours, stage de découverte, technologies de l'information et de la communication...
- Le partenariat avec les centres de loisirs pour assurer une cohérence des actions en direction des enfants et des jeunes,
- Le renforcement des liens avec les associations culturelles et sportives et la mise en place de permanences et d'activités au collège,
- Le soutien aux initiatives individuelles et collectives qui concernent les jeunes jusqu'à 25 ans,
- Une offre de convivialité : rencontres intergénérationnelles, fêtes de village,
- Une offre basée sur le prolongement des activités jeunes : organisation de concerts, démonstrations sportives, expositions,...
- Une mise en valeur de la production des jeunes : spectacle de danse de fin d'année, production du club théâtre,...
- Mise en place d'actions d'information et de prévention,

Soit autant de pistes de travail qui entrent en cohérence avec certains axes du diagnostic territorial qui a été réalisé ; et qui devront trouver une articulation, cohérence et mise en synergie avec les autres axes plutôt centrés sur l'emploi, la formation, le logement... qui seront pilotés par la communauté de communes, qui est en phase de recrutement d'un agent de développement qui sera amené à travailler avec l'équipe de la FDMJC, à savoir, et sans présager de la décision qui sera la leur, les 3 animateurs (trices) en place + 1 personne (à recruter) en tant qu'animateur coordinateur local.

Nous espérons pouvoir commencer à agir dans les meilleurs délais, dans l'intérêt de la Jeunesse du territoire et de la dynamique locale qui sont des fondements de notre volonté d'agir.